

GAUCHEBDO

SUCESSEUR DE LA «VOIX OUVRIÈRE» FONDÉE EN 1944 • WWW.GAUCHEBDO.CH

N° 40 • 2 OCTOBRE 2020 • CHF 3.-

Etats-Unis: les Démocrates veulent-ils perdre avec la stratégie de Joe Biden?

page 5



UE: Le nouveau Pacte migratoire européen, un vrai pacte avec le diable

page 6



IL FAUT LE DIRE...

L'indécence des assureurs maladie

Depuis de nombreuses années, nous dénonçons l'opacité dans laquelle l'augmentation des primes d'assurance maladie régie par la LAMal s'effectue, comme un rituel marquant l'entrée dans l'automne. Cette année, on nous annonce, la bouche en cœur, une hausse très «modérée» de 0.5% en moyenne. Ceci alors que la majorité des ménages se demande comment elle va réussir à passer cette étape très particulière marquée par une crise sanitaire, sociale et économique sans précédent.

On le dit et rappelle toujours: la fixation de ces primes se fait sans aucun contrôle politique, comme si chaque année une augmentation de la TVA était décidée. Elle serait plus ou moins importante en fonction d'intérêts. Qui ne sont pas forcément corrélés avec une meilleure prestation ou une augmentation du bien public. C'est d'autant plus vrai que l'assurance maladie est heureusement obligatoire.

Je ne reviens pas sur notre lutte historique pour que les cotisations soient proportionnelles au revenu, ce qui n'est toujours pas le cas. Elles sont pourtant si chères que près d'un tiers des Vaudois bénéficie de subsides étatiques, pour maintenir un tant soit peu leur revenu disponible. Or, en pleine pandémie, on apprend qu'à fin 2019, les réserves LAMal des assurances maladies se montaient à plus de 9 milliards, soit 2 fois le minimum légal. Sans compter ce qu'elles engrangent dans les assurances complémentaires.

On nous avait pourtant promis que cela n'arriverait plus quand ces mêmes réserves avaient été déjà dénoncées il y a quelques années. Les assurés lésés avaient alors reçu des miettes pour calmer le jeu. De plus, il faut bien comprendre que si la crise de la Covid-19 a nécessité un renforcement des structures hospitalières avec la mobilisation de davantage de personnel, de nombreuses prestations médicales n'ont pu être effectuées. Ainsi la plupart des cabinets médicaux ont travaillé au ralenti et toutes les interventions non urgentes ont été repoussées. C'est dire que tout laisse à penser que fin 2020, les assureurs maladie auront encore engrangé quelque 2 milliards de trop.

Ils n'ont même pas voulu entrer en matière pour le remboursement des tests de dépistage. Ceux-ci, pour ne pas créer d'inégalités entre citoyens, ont été mis à la charge des cantons. Ils ne veulent pas non plus entrer en matière pour participer au déficit des hôpitaux. Ne nous ont-ils pas toujours dit qu'ils devaient avoir des réserves pour des coups durs? Mais c'est vrai qu'ils ont la belle vie.

C'est innommable: on est bien loin de l'esprit des mutuelles créées il y a 100 ans. On touche à l'absurde. Il faut que ça change.

Bernard Borel

Multinationales enfin responsables?

SUISSE • Faire que les multinationales, ayant leur siège en Suisse et leurs filiales, soient redevables devant les tribunaux helvétiques d'éventuels abus en matière de droits humains ou de protection de l'environnement à l'étranger, tel est l'objectif de l'initiative «Multinationales responsables».

«Lorsque des multinationales comme Glencore polluent des rivières ou détruisent des régions entières, elles doivent rendre des comptes», estime ainsi Dick Marty, co-président du comité d'initiative et ex-conseiller aux États PLR. Les petites et moyennes entreprises ne sont en principe pas concernées par l'initiative, sauf si elles sont actives dans un secteur à haut risque. Des exemples de secteurs très risqués? L'extraction ou le commerce de matières premières, le cuivre ou l'or ainsi que le commerce de diamants et de bois tropical.

Soumis au vote le 29 novembre après trois ans d'âpres discussions aux chambres, le texte est soutenu par plus de 130 organisations des domaines de l'entraide, des droits humains, des droits des femmes, de la protection de l'environnement, des Eglises. Mais aussi par des syndicats, coopératives et unions d'actionnaires. A noter qu'un comité bourgeois d'élus de droite - regroupant plus de 300 membres PBD, PDC, PEV, Verts libéraux, PLR et UDC - appuie aussi le projet. Chargé de communication à l'ONG Solidar, Lionel Frei fait le point avant cette votation cruciale.

En quoi votre initiative est-elle préférable au contre-projet indirect des chambres entrant en vigueur en cas de refus de votre texte?

LIONEL FREI Notre initiative veut introduire un devoir de diligence raisonnable pour les quelque 1500 multinationales installées en Suisse. Elles devront examiner régulièrement les conséquences de leurs activités sur les droits humains et l'environnement à l'étranger. Se fondant sur les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits humains formalisés par John Ruggie, l'initiative demande que les multinationales identifient les risques, agissent en conséquence, rendent compte des analyses et des mesures adoptées.

Les multinationales manquant à ce devoir de diligence devraient alors répondre des dommages causés dans les deux domaines concernés (droits humains et environnement), y compris pour les filiales qu'elles contrôlent. L'entreprise visée par une plainte aurait cependant la possibilité de se libérer de sa responsabilité, en démontrant, de manière crédible, avoir mis en œuvre toutes les mesures nécessaires pour prévenir le dommage en question.

Notre initiative n'est donc pas «anti-business» ni du «Swiss bashing»



En 2018, le syndicat IndustriALL Global Union basé à Genève organisait une manifestation à Zoug pour dénoncer les agissements de Glencore.

IndustriALL Global Union

comme le prétendent nos détracteurs. Face à nos propositions, le contre-projet indirect des chambres, qui se base sur un autocontrôle déjà existant, reste une solution théorique, du même calibre que les rapports de durabilité des grandes entreprises. De plus, les obligations de diligence se réduiraient aux domaines suivants: «minerais de conflit» et «travail des enfants». Seules les «sociétés d'intérêt public» devraient rendre un rapport. Ce contre-projet sert de paravent stratégique aux milieux économiques pour essayer de montrer qu'ils agissent.

Est-ce que d'autres pays suivent des règles de diligence?

Une étude de l'avocat saint-gallois Gregor Geisser a montré qu'avec l'initiative pour des multinationales responsables, la Suisse se situerait dans la moyenne européenne. Son système juridique ne deviendrait pas plus strict que celui que connaissent la France, la Suède, les Pays-Bas ou la Grande-Bretagne. Dans ces pays, la compétence judiciaire internationale de la «consortie passive» permet de poursuivre simultanément une société mère et sa filiale à l'étranger.

En 2017, la France a adopté une loi relative au devoir de vigilance des sociétés mères et entreprises donneuses d'ordre. En mai 2019, les Pays-Bas ont adopté une loi moins large pour éliminer le travail des enfants dans la chaîne d'approvisionnement. L'UE a

aussi édicté des lois pour un devoir de diligence concernant les multinationales qui font commerce de minerais de conflit ou de bois.

Quels sont les secteurs touchés par cette nouvelle législation?

Il y a bien évidemment des secteurs à risque. Toutes les activités liées à l'extractivisme minier, mais aussi celles à la production de matière premières (comme le caoutchouc ou le coton) sont des secteurs exposés. A cela s'ajoute les activités d'importation de métaux précieux comme l'or ou la production et l'exportation de produits chimiques. Autre cas: au centre de l'Inde, des centaines de cultivateurs dans le district de Yavatmal ont été victimes d'empoisonnement. Le pesticide «Polo» de Syngenta a joué un rôle important dans cette tragédie.

Comment se passera un dépôt de plaintes contre une multinationale fautive?

Si une filiale d'une multinationale suisse a commis des violations de droits humains ou des atteintes à l'environnement, les victimes directement lésées pourront demander réparation en Suisse. Le fardeau de la preuve est à la charge de la personne lésée. A cette fin, elle doit pouvoir prouver le dommage subi, son illicéité et un lien de causalité adéquat.

Les plaintes se feront devant un tribunal civil, apte à offrir des dommages et intérêts, et non devant un

tribunal pénal. Il faut bien se rendre compte que les victimes sont souvent des gens modestes. Elles devront être assistées par des avocats, réussir à prouver les dégâts directs, porter plainte devant le tribunal, ce qui requiert du temps et de l'argent. A priori, on ne devrait pas assister à une avalanche de procès suite à l'adoption de l'initiative.

Comment voyez-vous l'issue du scrutin?

En mai 2020, un sondage montrait que 78% des citoyennes et citoyens se positionnaient en faveur de l'initiative pour des multinationales responsables. Le souci du respect des droits humains et de l'environnement est aussi porté par certains milieux économiques. Ils considèrent qu'il s'agit d'un problème structurel grave. Sur la Place fédérale, j'ai aussi vu de nombreux jeunes pour le climat arborant notre drapeau, faisant le lien entre protection du climat et nécessité de sauver la nature. Le combat sera rude. Mais nous bénéficions d'un large soutien de la population. Elle a compris l'importance d'avoir des multinationales suisses responsables. ■

Propos recueillis par Joël Depommier

Un débat à propos de l'initiative est organisé sur Facebook le 3 octobre dès 16 heures, avec la présence de Lionel Frei dans le cadre des conférences virtuelles de Stop pillage!, réunion annuelle s'opposant au «Global Commodities Summit» de Lausanne.

Votations: un petit pas vers la gauche

SUISSE • Si les résultats des dernières votations fédérales semblent indiquer que le vent politique tourne à la faveur des forces de la gauche de l'échiquier, la partie ne fait que commencer.

C'est une victoire pour la limitation des idées d'extrême droite en Suisse. L'initiative «pour une immigration modérée», dite de «limitation», qui visait à mettre un coup d'arrêt à la libre circulation des personnes provenant de l'UE a sans surprise échoué dans les urnes.

Refusée à plus de 60% par le peuple, la proposition émanant de l'UDC n'aura été «acceptée» que par trois cantons et demi. Ainsi seuls le Tessin, Glaris, Schwytz et Appenzell Rhodes-Intérieures s'y sont déclarés favorables. En Romandie, c'est une véritable claque pour les nationalistes avec un «non» à plus de 70% pour Vaud et Neuchâtel. S'il reste désormais à négocier l'Accord-cadre avec l'Union Européenne, il faut surtout se demander ce que va faire une extrême droite dont le fonds de commerce ne marche plus.

Röstigraben 2.0

Peut-être l'UDC va-t-elle profiter d'un nouveau fossé qui se dessine dans le pays, entre villes (des plaines) et campagnes (des montagnes)? La révision de Loi fédérale sur la chasse et la protection des mammifères et oiseaux sauvages (LChP), qui visait à donner de l'autonomie aux cantons en matière de régulation «préventive» des espèces, a été rejetée de justesse avec 51,9% de votes défavorables. Ainsi que l'a souligné la RTS, le camp du «oui» vit à une altitude moyenne de 946 mètres, celui du «non» en dessous.

La division s'étend jusqu'en Suisse Romande. Si dans le Jura, Neuchâtel,



Vaud et Genève, le «non» l'emporte, ce n'est pas le cas pour Fribourg et le Valais. Le comité neuchâtelois contre la révision de la loi a d'ailleurs tenu à préciser ne pas être «fermé aux préoccupations des habitant.e.s de la campagne, des détenteur.trice.s d'animaux de rente, mais également des chasseur.s». Après avoir longtemps brandi les travailleur.euse.s étranger.ère.s en épouvantails, il se pourrait bien que

l'UDC se mette désormais à crier au loup!

Une Suisse moitié-moitié

Un autre sujet a également divisé le pays dans les urnes, l'achat de nouveaux avions de combat. En effet, l'arrêté fédéral qui en permet l'acquisition a été accepté d'un cheveu par 50,1% des votant.e.s, soit avec un écart de 8000 voix. Le Groupe pour une Suisse

sans armée prévient, «le lobbying intensif des constructeurs va commencer. En tant que représentant.e.s du camp du non, nous insisterons sur l'importance de la transparence. Deals opaques et manque de professionnalisme n'ont pas leur place ici».

Les débats à venir en la matière opposeront deux moitiés de la population aux divisions plus partisans que géographiques cette fois, le camp du

«oui» étant composé par les partis de la droite (UDC, PLR, PDC) et celui du «non» par ceux de la gauche (Verts, PS, PST-POP).

Dans la bonne voie

Le vent politique semble plutôt à la défaveur des partis bourgeois. En témoigne le référendum lancé par la gauche (PS & Verts) contre la déduction des frais de garde des enfants de l'impôt fédéral direct voulue par la majorité de droite. 63% des votant.e.s se sont opposés à ce que le PST-POP qualifiait de «déduction... ne profit[ant] presque exclusivement qu'aux familles aisées» et le PS «d'arnaque fiscale». Ainsi aussi l'adoption de la modification de la loi sur les allocations pour perte de gain ouvrant un droit à deux semaines de congé paternité. A Genève, le Collectif pour la Grève féministe s'est déclaré soulagé du soutien des votant.e.s à ce «compromis minimaliste». Il indique que «nous nous trouvons (enfin) sur la bonne voie».

Si la direction est bonne, le chemin est encore long. Le discours xénophobe ne mord plus, mais il est toujours là. L'écologie politique monte en puissance, mais à un rythme moindre que la température terrestre. La lutte pour l'égalité des sexes avance, mais les travailleuses gagnent toujours moins en moyenne que les travailleurs. La lutte des classes fait rage, mais ce ne sont pas les classes laborieuses qui sont en train de la gagner. ■

Jorge Simao

Coup de volant progressiste!

GENÈVE • A l'instar des fédérales, les dernières votations cantonales mettent la barre à gauche.

N'en déplaise au patronat, la population a décidé à près de 60%, que ses «ressources humaines» lui coûteraient désormais 23 francs de l'heure au minimum. «Les Genevois.e.s ont bien compris que, lors de cette crise sanitaire, les travailleur.euse.s engagé.e.s au front ont joué (et jouent encore) un rôle essentiel pour le fonctionnement de notre société», se réjouit dans un communiqué le syndicat Unia. Celui-ci exige désormais une entrée en vigueur immédiate de ce salaire minimum légal, le plus élevé du pays.

Autre camouflet pour la droite, la garantie de financement de l'institution de maintien à domicile (IMAD) obligeant l'État à couvrir un éventuel déficit a également été fortement plébiscitée avec plus de 70% de votes favorables.

Comme le veut l'adage, jamais deux sans trois! Ainsi, l'initiative dite «zéro pertes», qui visait, suite à la réforme de la fiscalité des entreprises, à préserver le financement du service public, à garantir l'absence de pertes fiscales (cantonales et communales) et à contraindre le canton à lutter contre la concurrence intercan-

tonale en matière d'imposition, a, elle aussi, été approuvée par la population.

Parkings et présidence

Coup dur enfin pour les lobbies automobiles avec l'adoption de la modification de la loi d'application de la législation sur la circulation routière. Dorénavant, il sera, notamment, plus aisé de compenser des places de parking extérieures, supprimées lors d'aménagements, par des emplacements souterrains. De quoi permettre de mettre la priorité sur la mobilité douce et les

transports en commun comme le dit la loi, votée en 2016, «pour une mobilité cohérente et équilibrée».

Dernier point, la tête du Conseil d'État redonne tournante après seulement quelques années de présidence unique. Cette dernière, instaurée en 2013, n'aura vraisemblablement pas survécu aux frasques de «l'affaire Maudet».

Décidément, avec ce bon coup de volant vers la gauche, la droite risque pour un temps de devoir aller se parquer en souterrain. ■

JSo

Double majorité de gauche à Bienne

Lors des élections communales de dimanche, la majorité de gauche à l'exécutif a été reconduite avec le maire sortant PS (Erich Fehr), élu dès le 1^{er} tour, et deux nouvelles élues, une socialiste et une verte. Les deux sortants de droite (une PLR et un UDC) ont été réélus.

Au Conseil de ville, alors que la gauche et la droite avaient chacune 30 sièges, il y aura dorénavant une majorité de gauche avec 32 élu.e.s (53% des suffrages, +3,1%). Le POP/PdA a contribué à ce succès en obtenant 2 sièges (+1). Il a passé de 2,5% à 3,4% des voix. Les deux élu.e.s sont Peter Heiniger et Sabrina Beeler. Les Verts ont bien sûr aussi progressé et passent de 8 à 10 sièges. Les listes socialistes obtiennent 17 sièges (-2), tandis que le parti local «Passerelle» en a 3 (+1). A droite, on observe un recul de l'UDC, qui passe de 18,6 à 15,5% et perd un des 11 sièges qu'elle détenait. ■

Jean-Pierre Kohler

Dangereux projet de loi antiterroriste adopté aux chambres fédérales

Le 25 septembre, les deux chambres du parlement fédéral ont adopté la Loi sur les mesures policières de lutte contre le terrorisme (MPT), qui ouvrent la voie à des mesures préventives, critiquées par une soixantaine de 60 professeurs de toutes les universités suisses dans une lettre ouverte. La notion, pour le moins vague, de «terroriste potentiel» est ainsi inscrite dans la loi. Elle permettra dorénavant de poursuivre toute personne dont on «présume» qu'elle mènera des activités terroristes. Sont considérées comme telles des «actions destinées à influencer ou à modifier l'ordre étatique, susceptibles d'être réalisées ou favorisées par des infractions graves ou la menace de telles infractions ou par la propagation de la crainte». Des définitions qui permettront de poursuivre toute forme d'activité allant à l'encontre de «l'ordre étatique». «L'activité

terroriste pourra même inclure des actions légitimes visant à influencer cet ordre, telles que les activités de journalistes, de la société civile ou de militants politiques», dénonce la lettre.

Sur la base d'une nouvelle «présomption de dangerosité», ces individus «représentant une menace», mais ne pouvant faire l'objet d'une procédure pénale, devront faire face à des interdictions de périmètre et des obligations de présence à un poste de police à des horaires déterminés. Des contraintes applicables à des jeunes dès l'âge de 12 ans. Il sera possible d'assigner à résidence des personnes potentiellement dangereuses dès l'âge de 15 ans. Ces mesures seront limitées à six mois reconductibles une fois. Et c'est l'Office fédéral de la police qui sera chargé de les mettre en œuvre. ■

Réd.

Jura: CS-POP et Verts pour l'union de la gauche

Les Jurassien-ne-s élisent cinq membres du Gouvernement et il y a cinq candidat.e.s sur les trois listes de gauche, 2 PS, 2 Verts et un CS-POP. Pourquoi ne pas voter pour les cinq? CS-POP a franchi le pas en lançant un appel dans ce sens. Il a été suivi peu après par les Verts. Le président du PSJ a déclaré: «Plus il y a de soutien pour la gauche, plus on est content». Il aurait dû dire PS et non gauche, puisque le PS continue à ne recommander que ses deux ministres sortants. Pourtant, il ne prendrait guère de risques, car il serait très peu probable qu'elles soient dépassées par d'autres candidat.e.s de gauche et l'union devrait profiter à l'ensemble des trois partis. La conquête d'une majorité de gauche au Gouvernement ne semble donc pas figurer parmi les objectifs du PS, car pour cela, il faudrait qu'au moins trois candidat.e.s de gauche soient en bonne position à l'issue du premier tour, ce qui reste tout de même très possible. ■

JPKr

Des employé.e.s sous pression se mobilisent

GENÈVE • Le Canton et la Ville annoncent des budgets déficitaires pour 2021. Avec des mesures d'économies visant les employé.e.s du secteur public. La riposte syndicale s'organise.

« Passer de héros à zéro? Non », prévient le Cartel intersyndical genevois. Objet du grief? Le projet de budget 2021 récemment présenté par le Conseil d'Etat. Celui-ci affiche un déficit de 501 millions (sur un total de charges de fonctionnement d'environ 8,8 milliards, auxquels il faudra ajouter environ un milliard de pertes pour l'exercice budgétaire 2020). Il fera mal à la fonction publique et au secteur subventionné, et dans une moindre mesure aux communes, qui verront leurs charges augmenter de 44 millions en 2021.

Tout en envisageant une baisse linéaire de 1% de tous les salaires de l'Etat, le projet prévoit une hausse de la part salariale des cotisations à la CPEG et aux caisses de prévoyance de la police et des TPG, un gel des annuités en 2021 et 2023 et une suspension de l'indexation des salaires pendant au minimum 4 années. « En 4 ans et pour autant que l'inflation reste faible, le personnel de la fonction publique pourrait perdre entre 6% et 10% de son revenu soit jusqu'à l'équivalent d'un salaire complet. Totalement inacceptable! Le Conseil d'Etat veut faire payer à la fonction publique la crise ainsi que les cadeaux fiscaux octroyés aux entreprises et aux plus riches », tranche le Cartel. Celui-ci demande au Conseil d'Etat le retrait de ses projets de loi sur la baisse de 1% et la suspension de l'annuité pour 2021. Pour se faire entendre, un premier rassemblement sera organisé le jeudi 15 octobre dès 15h30, avec un débrayage l'après-midi et une manifestation, puis le 29 octobre avec préannonce d'une journée de grève en cas de nécessité. Des légères augmentations de l'enveloppe sont prévues pour la cohésion sociale (+100 millions), la santé (+10 millions), la formation (+27 millions), avec la création de 164 correspondant à la hausse du nombre d'élèves) et la mobilité (+3 millions). « Ces postes supplémentaires prévus au budget 2021 sont absolument nécessaires. Ils ne sont toutefois pas suffisants pour faire face au retard accumulé ces dernières années et à l'augmentation des besoins en cette période de crise »,



Les syndicats de la fonction publique montent au créneau pour dénoncer le programme de coupes budgétaires menaçant tout le service public. SSP

critiquent l'Alternative et les syndicats, dont la CGAS.

« Loin de prendre la mesure de la crise actuelle et de ses conséquences économiques et sociales, le Conseil d'Etat s'entête dans sa volonté de baisser les charges sans envisager la moindre nouvelle recette et n'apporte pas les réponses attendues à la précarisation galopante de la population », dénoncent-ils encore.

Un déficit de 49,3 millions en Ville de Genève

Pour sa part, la Ville de Genève vient aussi d'annoncer cette semaine les contours de son futur budget, qui prévoit un déficit de 49,3 millions (pour 1,2 milliard de dépenses), dans les limites imposées par le canton. La réforme de la fiscalité des entreprises (RFFA) est passée par là. La perte sur les impôts des personnes morales est

de 27,3 millions. Et elle n'est pas compensée par les impôts sur les personnes physiques qui augmentent pourtant de 17,4 millions. La Ville prévoit malgré tout d'augmenter l'enveloppe des investissements de 130 à 180 millions de francs afin de favoriser la transition écologique, notamment avec la rénovation énergétique de ses bâtiments. « Ce budget n'est franchement pas enthousiasmant, en tout cas il tient la limite normale de déficit autorisé comme une frontière sacrée, alors qu'il pourrait la repousser de trente millions », sous-dote l'action sociale en faisant comme si la crise sanitaire n'avait pas aggravé la situation de dizaines de milliers de personnes, repousse des projets sociaux, bloque les mécanismes salariaux du personnel et fait de la hausse de l'impôt municipal un tabou. Il peut cependant être amélioré, sur proposition des

commissions, voire du Conseil administratif lui-même », relève, sur son blog, Pascal Hollenweg, élu socialiste. Pour lui, la hausse de deux centimes

additionnels de l'impôt communal n'est pas un sujet tabou.

Pour leur part, les syndicats SIT et SSP s'offusquent de ce projet de budget et dénoncent une « triple attaque des mécanismes salariaux », par le blocage des annuités pour 2021, du 13^e salaire progressif et de la prime d'ancienneté. « Fini les applaudissements pour les employé.e.s des services publics qui se sont mobilisés et ont accumulé les heures supplémentaires pour répondre aux besoins des sans-abri à la caserne des Vernets, continuer à entretenir la Ville, ramasser les déchets, assurer la sécurité ou soutenir les familles dans le deuil au centre funéraire de Saint-Georges, par exemple. Ce ne sont pas aux employé.e.s de la Ville de Genève de payer les conséquences économiques de la crise du Covid-19 et de la réforme fiscale sur le bénéfice des entreprises (RFFA) », soulignent-ils dans un communiqué. « La Ville de Genève fait fausse route. C'est au contraire en créant des emplois publics utiles et en garantissant une non-dégradation du pouvoir d'achat des salarié.e.s, face à l'augmentation constante des assurances et des loyers, que l'on sortira de cette crise, pas en donnant le mauvais exemple au privé vers une dégradation généralisée des conditions de travail de l'ensemble des salarié.e.s du canton », précisent-ils. Ils demandent de concert au Conseil administratif de « revoir sa copie ». ■

Joël Depommier

Le canton de Vaud dans le rouge

Pour la première fois en 15 ans, le Canton de Vaud voit rouge. Le gouvernement vaudois vient d'annoncer une projection financière déficitaire pour 2021, à 163 millions de francs, sur un total de charge de 10,3 milliards. L'Etat prévoit la création de 350 postes, dont 223 nouveaux enseignants. Pour le reste, il alloue quelques ressources supplémentaires à l'action sociale (+49 mios ou +1,9%) ainsi qu'à la santé (+26 mios ou +1,8%), en lien avec l'évolution démographique et le vieillissement de la population. Indépendamment du Plan climat (doté de 173 millions d'investissement en 2021), le projet augmente un peu les ressources pour les secteurs de l'environnement et de l'énergie (+12 mios), l'accueil de jour des enfants (+8 mios), les transports publics et la mobilité douce (+4 mios). Les partis politiques vaudois ont aussitôt réagi à ce budget 2021. Les Verts ont salué un projet « ambitieux et courageux », à la hauteur des enjeux climatiques. La gauche a quant à elle critiqué ce budget, « insuffisant face aux besoins sociaux et à l'urgence climatique ». *Réd.*

Des arguments pour des multinationales responsables

DROITS HUMAINS • A l'initiative de plusieurs ONG, un débat essentiel dans le cadre d'Alternatiba a roulé sur la nécessité d'une « économie éthique ». Des entreprises dénuées de scrupules tireraient avantage du vide juridique actuel pour leurs visées prédatrices.

Dans le cadre d'Alternatiba Léman, à l'Université de Genève, un important débat organisé par Public Eye et la Chambre genevoise de l'économie sociale et solidaire (Après Ge) s'est tenu au sujet de la votation du 16 novembre prochain. Ceci à l'issue de la projection du film *Multinationales: l'enquête*.

Béatrice Hirsch, adjointe PDC au maire de Troinex, a rappelé que beaucoup d'entrepreneurs s'étaient engagés en faveur du contre-projet initial des chambres. Les membres du comité bourgeois pour l'initiative avaient appelé à voter en sa faveur pour que la responsabilité des entreprises qui violent les droits humains soit entièrement établie, ce qui n'est plus du tout le cas avec le nouveau contre-projet indirect vidé de sa substance. « Notre pays a un intérêt à se doter d'une économie éthique qui porte cette responsabilité. En cas de oui, au lendemain de la votation, l'image de notre économie sera redorée. Cette initiative permet en fait simple-

ment de récompenser 90% de celles et ceux qui respectent les normes et de punir les 10% de tricheurs », a-t-elle souligné. Dans le même ordre d'idées, René Longet, président de la Fédération genevoise de coopération et expert renommé en matière de développement durable, a expliqué que le vide juridique actuel profite à une minorité d'entreprises dénuées de scrupules. Ce fait risque d'isoler la Suisse alors que des progrès notables ont été réalisés en Europe et qu'un traité multilatéral sur la responsabilité des multinationales ne relève pas d'une utopie. Les multinationales qui violent leurs obligations en matière de protection de l'environnement et de droits humains se rendent coupables d'un dumping écologique et social. Les entreprises qui respectent les droits humains sont contraintes injustement face aux autres. « Voulons-nous une Suisse prédatrice ou une Suisse qui porte des valeurs de solidarité et de responsabilité? Vou-

lons-nous pouvoir être fier de notre pays? oui ou non? », a demandé l'ancien élu socialiste au Conseil national.

Conseillère aux Etats verte, Lisa Mazzone a comparé l'évolution du dossier de la responsabilité des multinationales à celui du secret bancaire. Dans les deux cas, la honte infligée et les sanctions encourues par la Suisse du fait du non-respect des obligations internationales ont conduit à des changements de législation. « La Suisse est un des pays qui a le plus profité de la mondialisation. Chez nous, on négocie un tiers du pétrole mondial. Cela nous impose non seulement d'assumer des responsabilités, mais aussi de mettre en place un cadre de prévention permettant d'appliquer le principe de diligence. Avec la mise en œuvre de l'initiative via une loi d'application, les mesures que devront prendre les entreprises auront des répercussions concrètes importantes. Ces mesures auront non seulement un

effet sur les droits humains et l'environnement, mais aussi sur la question climatique ». Géraldine Viret, porte-parole de Public Eye pour la Suisse romande, a souligné « qu'un oui à l'initiative serait un signal fort et une immense victoire. Les droits humains et l'environnement seront réellement au premier plan. C'est pourquoi nous allons mobiliser activement nos membres et les pousser à mobiliser autour d'eux durant les deux prochains mois. Il faut mobiliser dans votre entourage! On sait qu'une part importante de la population ne va pas forcément voter. Notre association compte 26'000 membres. Nous avons décidé que chacun de nos membres devait convaincre au moins vingt personnes, notamment au moyen de notre campagne de carte-postales. Comme le comité de l'initiative compte 150 organisations membres, nous avons bon espoir d'atteindre beaucoup de monde. Mais il faut maintenant se mobiliser! » ■

Emmanuel Deonna

La Suisse, timidement à gauche?

VOTATION • Un scrutin porteur d'espérance malgré l'absence de grounding pour des jets qui priorisent encore l'armée et ses dépenses.

On n'a jamais joué au loto. Mais ce dimanche, au fur et à mesure que les résultats des votations tombaient, j'ai probablement ressenti la même excitation que celui réalisant que les numéros entendus à la radio correspondent à ceux qu'il a cochés. Enfin, quasiment. J'ai presque fait un sans-faute. Pour une fois que j'aurais voté juste, il s'en est fallu d'un cheveu. J'ai trébuché sur la ligne. Tant pis, on aura des avions de combat, aussi utiles à notre pays que des Grenadiers alpins en Belgique.

Mais pourtant, malgré cette défaite sur les jets, la votation de ce dimanche est porteuse d'espoir et mérite d'être analysée.

Tout d'abord, elle a connu une participation très élevée. Selon l'Office fédéral de la statistique, la participation moyenne aux votations pour 2019 est de 40.9%.¹ Pour ce scrutin du 27 septembre, elle se monte à 59%.² Presque 20% de plus.

A cela, on peut postuler plusieurs raisons. Le rassemblement de deux scrutins en un, puisque le précédent a été annulé en raison du Covid. Mais peut-être aussi la politisation induite par la crise sanitaire. Car je suis sûr de n'avoir pas été le seul à savoir que le Conseil fédéral tenait des conférences de presse, et à les avoir suivies durant le semi-confinement. Peut-être que pas mal de personnes ont com-

pris que la politique les concernait, finalement. Et qu'il existait peut-être un sens à s'y intéresser un brin.

Et puis... il s'agit du premier scrutin après ladite crise. Une crise qui a conduit à pas mal de changements. Des applaudissements sur les balcons. La reconnaissance de l'utilité des métiers dévalorisés. Les méfaits de notre système de consommation. La remise en question de certaines priorités (l'armée, à tout hasard) sur d'autres (la santé). Des assurances choyées, des entreprises qui doivent s'endetter, des indépendant.e.s qui ramassent... il y a de quoi chambouler quelques perspectives.

Bref, je ne sais pas vous, mais moi, quand je vois que Genève passe un salaire minimum à 57.81% des votant.e.s et que la Suisse met dans le même jour une grosse droite à l'UDC par 61.7%, refuse de soutenir de nouvelles déductions fiscales par 63.2% et, enfin, entre dans le 21^e siècle en votant un congé paternité à 60.3%, j'ai soudainement l'impression que le pays vient de faire non seulement un pas en avant. Mais également un pas de côté. ■

Nicolas Turtschi

1 www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/politique/votations/participation.html

2 www.24heures.ch/tous-les-resultats-en-un-clin-doeil-187818444403

COURRIER

Les pales de la discorde

Les riverains sont vent debout contre le projet de centrale éolienne des Quatre Bornes, soutenu par les autorités. Ils veulent privilégier les économies d'énergie.

La crise globale se déploie. Le réchauffement climatique, la crise sanitaire, la destruction des écosystèmes et bien sûr les insoutenables inégalités sociales, globales et locales ont en commun de souffrir des mêmes maux. Soit le système business productiviste comme but en soi. Ceci à l'insu de l'intérêt du plus grand nombre et de la nature.

En 2040 déjà la température aura atteint un degré de plus qu'aujourd'hui, c'est-à-dire deux degrés en sus qu'en 1950. La plupart des villes européennes passeront des saisons à 40° le jour, cyclone, inondation et sécheresse ainsi que le feu seront le lot du futur. Une bonne partie des forêts de l'Arc Jurassien sont déjà en péril et augure d'un paysage sinistré.

L'agriculture aura perdu sa pleine capacité productive si la revitalisation des sols ne devient pas une priorité politique. Aujourd'hui l'enjeu n'est donc pas de produire plus d'énergie, mais de commencer par réduire son utilisation qui génère un gaspillage estimé à 30%. La production industrielle de marchandises futiles, machines, voitures, appareils à obsolescence programmée, robotique destructive de places de travail, 5G boulimique, etc.

S'y ajoute le gaspillage privé et des collectivités publiques. Une folle course-poursuite, un toujours plus vite sans fin pour honorer des dividendes. L'État y va du sien avec la «stratégie énergétique 2050» de la Confédération. Elle prône une croissance énergétique annuelle de 3 à 4% l'an. Perspective insoutenable en rapport aux défis planétaires.

Certes, les énergies renouvelables – éolienne, solaire, marée, le géothermique... – sont une des alternatives possibles au fossile et au nucléaire. Mais les produire aujourd'hui sans remettre en cause leur usage revient à laisser libre cours à la fuite en avant du productivisme, qui met en danger la vie sur terre. Il convient donc de déployer des mesures limitant son gaspillage à la source: la production industrielle. Ainsi assainir le chauffage des bâtiments, revitaliser les forêts et l'agriculture. Ce qui nécessite aussi des revalorisations professionnelles.

Dire non aujourd'hui aux projets éoliens des Quatre Bornes de Sonvilier et de la Géothermie de Glovelier n'est pas s'opposer aux énergies renouvelables par principe. C'est refuser que les fonds publics continuent de nourrir le productivisme industriel et consumériste. Cela plutôt que soutenir une transition d'économies d'énergie en cohérence avec le défi climatique, environnemental et de la réorganisation de la société. ■

Paul Sautebin,
Sonvilier

Au Tessin, le POP lance une pétition contre la hausse des primes maladie

La hausse des primes maladie annoncées par Alain Berset va particulièrement frapper le Tessin. Elle sera de 2,10%, portant la prime moyenne de 358,30 francs à 365,50 frs alors que la prime nationale s'élève à 316,50 frs. Les seuls cantons qui ont une prime moyenne plus élevée que le Tessin sont Genève et Bâle-Ville, alors que les salaires dans ce canton sont les plus bas de Suisse, avec un des taux de chômage les plus élevés.

L'Office fédéral de la santé publique justifie cette augmentation par la nécessité de récupérer une perte subie sur les primes des années précédentes, inférieures à l'augmentation des coûts de la santé au Tessin, qui sont particulièrement élevés en raison du vieillissement de la population. «Ce sont surtout les familles à revenu moyen inférieur qui en subissent les conséquences, des personnes qui ont également souffert d'une réduction de leur travail pendant la pandémie», dénonce le POP. «Il y a aussi un manque de transparence sur la manière dont ces décisions sont prises par les compagnies d'assurance maladie, qui ont également été considérées comme injustes et injustifiées par le conseiller d'État Raffaele di Rosa dans une interview avec *La Regione* et par Paolo Bianchi, directeur de la division de la santé publique du Tessin au micro du journal. L'échec du modèle de soins de santé privés de LAMal est clair pour tous et les autorités cantonales ne peuvent le nier», relève encore le parti. Celui-ci dénonce aussi le montant farami-

neux des réserves de plus de 11 milliards – bien au-delà de la limite légale de 5 milliards. «Celles-ci sont prévues pour remédier à des situations de crise telles que celle que nous connaissons actuellement, il convient d'y puiser pour couvrir les coûts au lieu de mettre davantage la population à genoux, ce qui accentuerait une situation déjà précaire», dénonce le POP.

Geler les primes maladie

Cette demande de recourir aux réserves des caisses fait florès aussi dans d'autres cantons. La commission de la santé du Grand Conseil genevois a voté récemment à l'unanimité une résolution demandant aux Chambres fédérales d'intervenir afin d'obtenir un gel ou une baisse des primes maladie pour les années 2022 et 2023 grâce à l'utilisation d'une partie des réserves des caisses.

Des initiatives cantonales – notamment du Canton du Jura – sont encore pendantes devant le national. Ce canton voudrait l'introduction d'un seuil permettant d'établir si une réserve peut ou non être considérée comme excessive, entendant obliger les assureurs à la réduire à un niveau minimal. Il voudrait aussi obtenir des données complètes concernant les montants des primes, demandant aussi la possibilité de proposer des correctifs. ■

Réd.

Infos complémentaires sur www.popti.ch

LA CHRONIQUE FÉMINISTE

Tenues vestimentaires

En ce moment, on parle beaucoup de tenues vestimentaires. Il y a eu cette jeune femme au décolleté plongeant à qui l'on a interdit l'entrée du Musée d'Orsay qui, soit dit en passant, donne à voir au public le célèbre tableau *L'Origine du monde* et une foultitude de femmes dénudées. Il y a eu des agressions dans la rue, comme cette étudiante de Strasbourg, qui a été insultée et frappée au visage parce qu'elle portait une jupe, le 18 septembre. Ou ces deux femmes agressées, mercredi 23 septembre à Mulhouse, en plein jour, pour la simple raison qu'elles portaient des jupes jugées «trop courtes» aux yeux de leur agresseur.

Ces faits divers montrent que les femmes continuent de subir une vision sexiste de la société. Celle-ci considère que les femmes doivent répondre à certaines normes vestimentaires, pour ne pas provoquer le désir des hommes qui, les pauvres, seraient incapables de résister à leurs pulsions.

C'est ce qu'on appelle «la culture du viol». Il s'agit d'un concept sociologique concernant un ensemble de comportements et d'attitudes partagés au sein d'une société donnée qui minimiseraient, normaliseraient, voire encourageraient le viol. Dans sa forme la plus polarisée, la culture du viol se fonderait sur l'idée que les femmes sont la propriété des hommes. Qui leur refusent tout respect, ainsi que le droit de contrôle et de maîtrise de leur propre corps.

Dans les années 70, la plupart des Américains supposaient que le viol, l'inceste et les violences conjugales constituaient des faits rares. Or la professeure de psychologie canadienne Alexandra Rutherford démontra que le viol était un fait habituel et qu'il était l'une des manifestations extrêmes du sexisme et de la misogynie normalisée dans la société. Le viol est alors redéfini comme un crime lié à la violence, plutôt que relevant du sexuel. Il ne serait pas la recherche du plaisir sexuel, mais la volonté de domination. On considéra le viol du point de vue de la victime et non plus de l'agresseur. Dès 1971, Susan Griffin affirme, dans *Rape: The All-American Crime*, se fondant sur le fait que le viol est absent de certaines cultures, «loin de croire que le contrôle du viol est appris, les comparaisons avec d'autres cultures nous amènent à soupçonner que, dans notre société, c'est le viol lui-même qui est appris... Le viol n'est pas un acte isolé qui peut être éradiqué du patriarcat sans en terminer avec le patriarcat lui-même».

Ainsi donc, les tenues vestimentaires des femmes seraient décrétées décentes ou indécentes par une société phallocrate dont les hommes, consciemment ou non, pensent que les femmes leur appartiennent. Dans une société égalitaire – on en est loin! – les femmes et les hommes pourraient s'habiller comme elles ou ils le désirent. En aucun cas, la tenue d'une femme (décolleté, jupe courte, short, dos nu ou autre) ne peut excuser les insultes ou les violences sexuelles qu'un homme pourrait lui faire subir. Il faut l'affirmer avec force.

Cela posé, on ne peut pas ignorer le lieu et le cadre où l'on se situe. Il est évident qu'on ne peut pas se vêtir au travail comme à la plage, surtout quand on a affaire au public. Ce qui ne concerne d'ailleurs pas seulement les femmes: la tenue vestimentaire des hommes exigée par un grand nombre d'entreprises, notamment les banques, est le complet et la cravate. Pour les femmes, on attend une tenue correcte, même si elles ont davantage de choix que les hommes: pantalon ou robe et jupe au moins jusqu'aux genoux, haut à manches. Liliane Maury Pasquier fut rappelée à l'ordre par le président du Conseil des États, mi-septembre 2016, parce qu'elle portait une robe sans manches. Raphaël Comte (juriste PLR, pdt. du Conseil des États jusqu'en déc. 2016 et dont il n'est plus membre depuis déc. 2019, ndlr) s'en était également pris à deux députés pour avoir tombé le veston. Porter une tenue convenable implique de ne pas dévoiler ses épaules, ce que stipule le règlement vestimentaire qui concerne les élus sous la coupole à Berne. On peut naturellement discuter la notion de «tenue convenable». Mais dans ce cas, le président pouvait se référer à un règlement.

En ce qui concerne les élèves, il me semble que l'on mélange tout. Il s'agit, ici aussi, de poser la question du cadre. L'école n'est pas la plage. Il est normal, cohérent, pédagogique de le faire comprendre aux élèves.

Les shorts qui laissent apparaître les fesses (pour les filles comme pour les garçons), les décolletés, les dos nus, les nombrils à l'air (du côté des filles), les jeans dévoilant la moitié du slip ou le training (surtout chez les garçons) n'ont rien à faire à l'école. Lorsque j'étais enseignant, je n'aurais pas accepté une telle tenue. Et je me souviens avoir bataillé pendant des années contre le port de la casquette par les garçons. Je leur expliquais que lorsqu'ils brigueraient un poste de travail, ils ne feraient pas bonne impression s'ils en portaient une. L'école a également pour mission de préparer les élèves à leur future vie citoyenne, professionnelle, sociale.

Une polémique a récemment éclaté à propos des mesures prises par le CO de Pinchat (GE). Le premier mardi de la rentrée scolaire, une dizaine de filles ont dû porter un t-shirt XXL avec l'inscription «J'ai une tenue adéquate», pour cacher un nombril, des épaules ou un dos nu. On a parlé de «t-shirt de la honte, le comparant même à l'étoile jaune que les nazis faisaient porter aux juifs! Or cette mesure, certes malheureusement stigmatisante, a été prise en collaboration avec la direction du CO, des enseignant.e.s, des élèves et des représentant.e.s des parents. Ces derniers ne voulaient pas que leurs enfants soient renvoyés de l'école pour se changer. Il semble que cette pratique soit généralisée dans les différents cycles et les établissements privés. Ce n'est pas parce que certaines tenues «déconcentrent les garçons» mais parce que la loi sur l'instruction publique stipule que les élèves portent une tenue vestimentaire correcte et adaptée au cadre scolaire. Peut-être faudrait-il introduire l'uniforme, ce qui du coup réglerait le problème des inégalités liées au coût des marques?

On dirait que les représentant.e.s de la société n'osent plus prononcer les mots «discipline», «cadre», «ordre» (et encore moins les exiger, quelle horreur!). Or il s'agit d'apprendre à vivre ensemble en société selon des règles. Ce qui est au moins aussi important que les branches enseignées. Et cela n'a rien à voir avec «la culture du viol».

Huguette Junod

Les Démocrates veulent-ils perdre?

ÉTATS-UNIS • Michael Moore, le cinéaste iconoclaste bien connu et soutien de Bernie Sanders, avait prédit la victoire de Donald Trump en 2016. Ce scénario risque de se répéter en novembre prochain alors que les Démocrates peinent à convaincre.

La prédiction de Michael Moore n'avait rien à voir avec les sondages qui eux prédisaient tous une victoire pour Hillary Clinton. Elle se fondait sur ses conversations avec des gens ordinaires, souvent de la classe ouvrière et principalement dans son État, le Michigan. Le cinéaste a fait la même chose pour l'élection présidentielle du 3 novembre 2020.

Empoisonneur pro-Biden

Moore vient de publier un texte qui est un coup de colère: l'ancien gouverneur du Michigan, Rick Snyder, celui qui est responsable de l'empoisonnement de l'eau de la ville de Flint, d'où Moore est originaire, a apporté son soutien à Biden, soutien que celui-ci a accepté. Snyder fait partie des Républicains opposés à Trump et son soutien illustre bien la stratégie des Démocrates: mordre à droite sur l'électorat de Trump. Les victimes de l'empoisonnement de l'eau de la ville sont très majoritairement afro-américaines.

On voit donc ici le décalage hypocrite entre les déclarations du candidat démocrate qui se dit proche des Noirs et son désintérêt pour un aspect essentiel de la vie de ses concitoyens. Obama avait lui-même eu la même démarche de soutien à Snyder en faisant mine de boire un verre de cette eau pourtant impropre à la consommation.

Triche des Républicains

On pourrait considérer qu'il ne s'agit là que d'une erreur de parcours mais les Démocrates semblent accumuler les gaffes, erreurs et choix favorisant leurs donateurs plutôt que leur base ouvrière, de n'importe quelle origine ethnique. Les études sur la triche électorale montrent clairement que le parti républicain organise les radiations d'électeurs des listes électorales, très souvent des électeurs issus des minorités ethniques et notamment noirs. Les Républicains cherchent à empêcher les étudiants de voter en jouant sur l'obligation d'avoir une photo d'identité homologuée et réduisent le nombre de lieux de vote pour provoquer de longues files d'attente le jour du vote.

Les Démocrates ne se sont pas mobilisés contre un phénomène qui leur a déjà coûté l'élection en 2016 car Trump, qui a gagné grâce au système inique des grands électeurs, n'avait que moins de 80'000 voix d'avance dans trois États clés où la triche avait éliminé un grand nombre de votants. Le journaliste Greg Palast poursuit un travail d'investigation méticuleux sur ce sujet. Et il désespère de voir que les Démocrates, pourtant victimes de la fraude, ne la combattent pas.

Déjà en 2000, alors que les Républicains avaient organisé la triche en Floride dont le gouverneur était Jeb Bush, le frère de George W. Bush, les Démocrates n'avaient pas mené le combat contre la fraude, préférant sauver le sys-



tème inique qui donne un avantage à leurs adversaires. Ari Berman, auteur de *Give Us the Ballot*, arrive aux mêmes conclusions que Palast sur la triche organisée par les Républicains. En Géorgie en 2018, Stacey Abrams, une démocrate afro-américaine, a été privée de sa victoire précisément par les techniques de fraude décrites par Palast & Berman.

Mensonges trumpiens

Trump cherche à créer de la confusion dans tous les domaines et, de façon typique et orwellienne, accuse les Démocrates précisément de ce que font les Républicains: tricher aux élections. Il s'en prend aux votes par correspondance qui sont préférés par les Démocrates et à la poste, un service public qu'il cherche à détruire.

Néanmoins, avant même ces attaques et contre-vérités trumpiennes, les votes par correspondance étaient souvent non pris en considération par les responsables des bureaux de vote pour des raisons fallacieuses (comme le type de timbre utilisé). Le vote par correspondance ne garantit pas que tous les votes seront comptés et il serait certainement plus porteur pour les Démocrates de se battre pour que le nombre de bureaux de vote ne diminue pas. On peut craindre une situation de chaos total le soir du 3 novembre avec un président lançant des accusations de triche s'il n'a pas gagné.

Biden militariste, pas féministe ni pro-santé

Le candidat choisi par les Démocrates, Biden, n'a qu'un atout majeur dans l'élection: il n'est pas Trump. Les Démocrates jouent donc la carte du rejet de Trump dont il est inutile ici de rappeler toutes les caractéristiques tant les médias

dominants les ont révélées: chaotique, raciste, misogyne, menteur sériel mais aussi ploutocratique et adepte des cadeaux fiscaux. Ce rejet de Trump n'est cependant, en dépit de la gestion erratique de la pandémie du Covid, pas total et l'élection est loin d'être jouée.

Biden a quelques difficultés à être cohérent et à terminer ses phrases. Ce déclin mental est récent chez lui et fort inquiétant. Il est aussi fort loin d'être féministe puisqu'il avait été l'un des artisans de la diabolisation d'Anita Hill qui accusait le juge Thomas de harcèlement durant les auditions avant sa nomination à la Cour suprême en 1991 et il est lui-même accusé de harcèlement par plusieurs femmes.

Il bénéficie du soutien officiel de Bernie Sanders et de Chomsky, au nom de la lutte contre Trump par n'importe quel moyen, mais il ne s'est pas prononcé en faveur d'une assurance santé universelle (*Medicare for All*) et il refuse d'envisager une réduction des crédits militaires, autre revendication de Sanders. Il fait partie des Démocrates qui ont voté pour la guerre en Irak et sont proches à la fois de Wall Street et du complexe militaro-industriel.

Elite démocrate contre Sanders

L'appareil du parti démocrate qui avait déjà organisé la triche contre Sanders en 2016, l'a une nouvelle fois calomnié afin de détruire sa campagne des primaires en 2020, sous la direction d'Obama et avec l'aide des médias dominants. Un des moyens utilisés pour le décrédibiliser a été une nouvelle version du *Russiatgate*, en faisant croire qu'il était le candidat de la Russie et qu'il perdait face à Trump.

Il faut noter que Trump, qui est accusé d'être la

marionnette de Poutine, préside à la plus forte dégradation des relations entre États-Unis et Russie (fin des accords de limitation des armes nucléaires, soldats russes tués en Syrie, attaque contre le gazoduc Nordstream 2...). Sanders a quand même choisi de soutenir Biden dont les choix politiques durant une longue carrière n'ont rien de progressiste mais ce dernier n'a fait que quelques annonces rhétoriques sur son rapprochement avec les idées de Sanders.

Proche des milieux d'affaires

Biden reste favorable à la fracturation hydraulique, ce qui ne peut le rendre populaire auprès d'un électorat jeune soucieux de protection de l'environnement, le *Medicare for All* est populaire auprès de 80% des Démocrates. Mais Biden et sa colistière, qui sont proches des milieux d'affaires, ne veulent pas en entendre parler.

Ceci a aussi un coût électoral. Biden et les Démocrates mettent en avant la diversité ethnique dans leur campagne et insistent beaucoup sur l'identité ethno-raciale et de genre de Kamala Harris, la colistière qui pourrait devenir présidente si Biden avait un accident de santé. Ils évitent de parler de classes sociales et de justice sociale.

Harris, nantie et dure

Kamala Harris est certes d'origine «non-blanche» mais elle appartient au petit groupe des 0,1% les plus riches et elle s'est montrée très dure avec les faibles lorsqu'elle était procureure en Californie. Les Démocrates préfèrent donc continuer à jouer avec une théorie du complot qui ferait de la Russie l'arbitre des élections aux États-Unis comme si l'argent des campagnes n'était pas américain tandis que Trump met en place une théorie du complot du même genre avec la Chine en bouc émissaire.

En préférant leurs donateurs milliardaires aux déshérités dans une société qui se délabre toujours un peu plus, les Démocrates prennent un gros risque: celui que le rejet tout à fait légitime de Trump ne soit pas assez fort pour gommer tous les manquements de Biden qui est lui-même fort problématique. A l'instar du philosophe afro-américain, Cornel West, on peut donc dire qu'il faut d'abord virer le néofasciste de la Maison Blanche avant de mettre la pression sur le néolibéral Biden. Cependant les choix des Démocrates risquent de ne pas faire baisser l'abstention, un facteur clé de l'élection. L'élection de novembre n'est pas entre la droite et la gauche mais entre deux ailes du même parti des affaires dont l'une est plus chaotique que l'autre. ■

Pierre Guerlain.

Professeur de civilisation américaine. Université Paris Nanterre.
Paru dans *Recherches internationales*

«Notre système de santé est pris en flagrant délit de racisme»

ÉTATS-UNIS • Sénatrice depuis 2019 et militante socialiste de New York, Julia Salazar, 29 ans, souligne combien l'accès universel aux soins constitue aujourd'hui un enjeu décisif et s'inquiète du manque d'ambition de Joe Biden. Membre des Démocrates socialistes d'Amérique (DSA), elle revendique ouvertement une «position marxiste». Elle a été interviewée lors de la Fête de l'Humanité.

Dans le contexte de pandémie avec un nombre record de victimes, votre succès à New York n'est-il pas dû à vos propositions pour une couverture santé universelle?

JULIA SALAZAR C'est une des raisons majeures. Dans le district où je suis élue, la souffrance des gens est exacerbée. Même des personnes de centre-gauche qui ne partagent pas notre engagement socialiste au sein du parti démocrate reconnaissent maintenant que notre système de santé à but lucratif est un échec patent. Le Covid-19 a

révélé des fractures béantes dans notre société. Ce n'est pas un hasard si les New-Yorkais noirs, latinos ou immigrés meurent à un rythme bien plus élevé que les blancs. Notre système de santé est pris en flagrant délit de racisme. (...) Les hôpitaux publics sont gravement sous-financés. On a même coupé dans les subventions qu'ils touchent de l'Etat ou de la fédération pour soigner les plus démunis (dispositif d'assistance Medicaid). Il nous faut un système universel où l'accès aux soins

ne soit plus réservé aux seules personnes ayant un emploi et des revenus suffisamment importants. Dans ce système, des millions de gens sont exclus en fonction de leur statut. Qu'ils soient immigrés, chômeurs ou précaires.

La plateforme de campagne de Joe Biden vous paraît-elle à la hauteur?

Des dossiers comme le Medicare for All, l'accès aux soins universel, que nous considérons comme nos lignes rouges, n'ont pas été respectés dans la

plateforme électorale du candidat Biden. Et je suis très inquiète qu'une nouvelle fois, comme en 2016, cela réduise la crédibilité du candidat démocrate. Les dirigeants du parti sont si éloignés de la réalité et des souffrances que vivent les gens.

Néanmoins vous soutenez Biden?

Je voterai pour lui. Car je suis persuadée que notre combat pour un système de santé public avec accès aux soins universel, mais aussi la gratuité des

études ou encore l'augmentation du Smic et des salaires, pourra se mener dans de meilleures conditions si nous avons un président démocrate et parvenons à nous débarrasser de Trump. Mais je crains que la fuite du candidat devant ces enjeux qui émergent pourtant de façon si forte et urgente aujourd'hui ne fasse une nouvelle fois bondir l'abstention chez ceux qui souffrent le plus. (...) ■

Sébastien Natroll

Paru dans *L'Humanité*

Migration: un pacte avec le diable

ASILE • Depuis 1990, la Convention de Dublin vise à refouler les personnes migrantes vers les pays frontaliers de l'Union Européenne. Ceci en attribuant le traitement de la demande d'asile à leur premier pays d'entrée.

La Convention a été réformée en accords de Dublin II, puis Dublin III. Suite aux tragédies survenues aux frontières, Dublin avait montré ses faiblesses et son caractère mortifère, donnant lieu à des expulsions en cascade et des mauvais traitements. Ainsi, au lieu d'assumer une réforme Dublin IV, la Commission européenne a préféré jouer la communication et prétendre à une réforme supposée solidaire du règlement.

Réforme dangereuse

Si elle était appliquée, la réforme aggraverait en fait le dispositif. La procédure Dublin, auparavant applicable un an à partir de la demande d'asile - et dont la Suisse fait moult usage - pourra maintenant être activée pendant trois ans. Pour les camps de Grèce et d'Italie, les États membres pourront exprimer une dite «solidarité». Cela soit en relocalisant un nombre de personnes à leur convenance, soit en aidant aux expulsions.

«Il y aura une caisse commune européenne pour payer les renvois», s'indigne Sami Adouani du Forum Tunisien pour les Droits Économiques et Sociaux (FTDES) basé à Tunis et engagé dans la défense des droits des personnes migrantes. Dernière possibilité pour exprimer leur «solidarité», les États membres pourront envoyer personnel et matériel et renforcer les frontières extérieures.

«Star Wars» anti-migratoire

Une activité dans laquelle la Suisse se montre fort zélée, envoyant jusqu'à 75 agents chaque



année à l'agence Frontex. Une agence à laquelle la Confédération verse 25 millions de francs en 2020, contribution qui passera à 85 millions en 2027. «La présence des agents européens est discrète en Tunisie, mais avec Frontex et tous les systèmes de détection des embarcations, on s'achemine vers un *Star Wars* anti-migratoire, poursuit Sami Adouani, qui souligne l'arrivée de nombre de Tunisien-ne-s, parfois par famille entière, sur les côtes italiennes en raison de la

crise qui touche le pays.

Dans le nouveau pacte migratoire, les expulsions rapides apparaissent comme un moyen majeur de désaturer les camps aux frontières. Le tri devra être fait rapidement dans les hotspots, et les expulsions facilitées par de nouveaux accords de réadmission. Une position inique quand on sait les dégâts que causent les procédures d'asile expéditives sur des personnes à peine débarquées de traversées traumatisantes.

La Commission propose par ailleurs une «procédure frontière» ou accélérée, notamment pour les ressortissant.e.s de pays dont moins d'un cinquième des demandes d'asile sont acceptées. Les personnes qui ont le moins de chance d'obtenir l'asile verront donc leurs demandes traitées comme celles des personnes présentant de faux documents ou venant de pays dits sûrs.

Renvois facilités

Les personnes déboutées, ou qui auront été considérées comme ne relevant pas de l'asile, seraient expulsées de manière facilitée par de nouveaux accords de réadmission. Ceux-ci ont été signés avec des pays limitrophes de l'UE, comme la Tunisie, la Turquie, la Libye, le Maroc ou encore l'Égypte, dans lesquels la société civile relève régulièrement des mauvais traitements infligés aux personnes migrantes. «La faiblesse institutionnelle qui prévaut en ce moment en Tunisie risque de faire de ce pays le bon élève de l'Europe, qui s'alignera encore plus qu'avant sur sa politique migratoire», ajoute Sami Adouani.

Interrogé sur les contreparties données par l'Europe dans de tels accords, il répond que «les facilités (sélectives nldr) de visas concernent une élite économique qui circulait déjà librement vers l'Europe». En somme, point de solidarité à l'horizon. Et un nouvel accord Dublin qui ne dit pas son nom. La Suisse ferait bien de s'en retirer si elle veut tenter d'honorer les Conventions de Genève. Mais aussi éviter de nouer des accords migratoires avec des pays qui remettraient en cause sa neutralité. ■

Nicanor Haon

Le sombre bilan de la violence d'Etat

COLOMBIE • Les assassinats de dirigeants sociaux et d'ex-combattants se multiplient. Une politique de terreur délibérée, pour torpiller l'accord de paix de 2016.

Le lourd climat de violence qui règne en Colombie tourne, ces dernières semaines, au massacre. Le 20 septembre, à Charco, dans le département de Narino, la répression d'un mouvement de protestation sociale a encore fait quatre morts. Une dizaine de jours plus tôt, des manifestations de colère contre les violences policières s'achevaient déjà dans le sang, à Bogota et Soacha. Bilan: 14 morts et au moins 400 blessés.

D'après l'Institut pour le développement de la paix, ces nouveaux épisodes répressifs portent à 61 le nombre de tueries recensées à travers le pays rien

qu'en 2020, avec plus de 200 morts. Le 21 septembre, mouvements étudiants, syndicats et partis de gauche ont encore appelé à des manifestations contre les exactions policières: elles ont été durement réprimées par les unités antiémeutes déployées à Bogota, à Medellin, à Pasto. Ces protestations ne sont pas nouvelles: depuis l'an dernier, des mouvements sociaux réclament la dissolution de l'escadron mobile anti-perturbations, une unité créée en 1999, à l'origine, depuis cette date, de 43 assassinats.

En ville, la police tue; dans les campagnes, ce sont l'armée et les groupes

paramilitaires promettant «la mort de la gauche» qui s'en chargent. Leurs crimes ont coûté la vie, en 2020, à 267 dirigeants sociaux et ex-guérilleros ayant déposé les armes. Le 22 septembre encore, Nelson David Sanchez Segura, un ex-combattant des Forces armées révolutionnaires de Colombie (Farc), a été assassiné de deux balles dans la tête à Tumaco, dans le sud-ouest du pays.

Les paramilitaires à l'œuvre

Entre la conclusion des accords de paix entre les Farc et le gouvernement colombien, en 2016, et le 14 juillet

2020, 973 leaders sociaux, défenseurs des droits humains et ex-combattants ont été assassinés. Politique délibérée d'élimination physique des opposants, dénonce le sénateur Carlos Antonio Lozada, de la Force alternative révolutionnaire commune, issue de l'ancienne guérilla: «Le terrorisme d'État est un moyen adopté en Colombie pour imposer par la terreur les intérêts des sociétés transnationales dans des activités d'extraction intensive de nos richesses. C'est un moyen de maintenir ce modèle politique.»

Modèle cher à l'actuel président, Ivan Duque, parfait représentant de

l'oligarchie agricole et extractive colombienne. Issu des rangs du Centre démocratique - la droite radicale -, lié comme son mentor, l'ancien président Alvaro Uribe, aux secteurs paramilitaires, il n'a jamais dissimulé son aversion pour le processus de paix initié sous le mandat de son prédécesseur, Juan Manuel Santos. Depuis sa victoire en 2018, il s'acharne même à vider l'accord de La Havane de son contenu, en particulier sur la réforme agraire et la justice transitionnelle. Quitte à favoriser la résurgence d'un conflit armé. ■

Rosa Moussaoui

Paru dans *L'Humanité*

A Madrid, on boucle les quartiers pauvres

ESPAGNE • Trente-sept quartiers populaires de l'agglomération, dirigée par une majorité de droite et d'extrême droite, sont soumis à des contraintes sanitaires pesantes.

Droite et extrême droite ciblent les plus pauvres, même en période de pandémie. La présidente de la communauté de Madrid, Isabel Diaz Ayuso (Parti populaire), a pris le 19 septembre des mesures contraignantes sur l'entrée et la sortie de plusieurs quartiers de l'agglomération de la capitale espagnole, dans le but de contenir l'épidémie de Covid-19.

13% de la population madrilène

En outre, dans ces zones où réside 13% de la population madrilène, la capacité d'accueil des bars, restaurants, lieux de culte sera réduite de moitié et les parcs

seront fermés. «Nous avons détecté trente-sept zones où l'incidence (de Covid-19) est très supérieure, avec 1'000 contagions pour 100'000 habitants, un chiffre très grave», a-t-elle justifié, disant ne pas vouloir étendre les restrictions à tout le territoire pour des raisons économiques.

Une carte des zones concernées montre une tout autre chose: ce sont les quartiers populaires qui sont bouclés. «Que (...) le gouvernement Ayuso-Aguado mise sur la criminalisation de la pauvreté et la ségrégation est indécent et irresponsable», ont dénoncé les partis de gauche Izquierda Unida,

Podemos et le PSOE et le syndicat CC.OO. dans un communiqué qui relève les attaques orchestrées par la majorité de droite et d'extrême droite contre le système de santé publique.

La pression du gouvernement

Ce 25 septembre et pour une deuxième journée consécutive, une manifestation était convoquée dans le quartier de Vallecas à Madrid pour protester contre les violentes charges de la police de la veille et contre les restrictions de mobilité dans le sud de la capitale dues au coronavirus. Avec des slogans tels que «Moins de police et plus de santé», les

manifestants se sont ensuite rassemblés devant l'Assemblée de Madrid, siège du gouvernement local

Face au tollé et à la dégradation de la situation sanitaire, le gouvernement de gauche dirigé par Pedro Sanchez a mis la pression pour que Madrid prenne des mesures supplémentaires. Le ministre de la Santé, Salvador Illa, a d'ores et déjà invité les Madrilènes à limiter leurs contacts; depuis, la communauté de Madrid a annoncé l'extension des mesures limitatives à 8 autres zones. ■

Gaël De Santis et réd.

Paru dans *L'Humanité*

IMPRESSUM

Société d'édition de Gauchebdo
25, rue du Vieux-Billard, 1205 Genève
Amanda Ioset, présidente

Rédaction
redaction@gauchebdo.ch
022 320 63 35

Joël Depommier, rédacteur en chef,
Jorge Simao, rédacteur,
Bertrand Tappolet, correcteur et rédacteur
Stéphane Montavon, dessinateur

Abonnements
abo@gauchebdo.ch
www.gauchebdo.ch/abo
CCP 12-9325-6

Administration
Jordan Willemin, administration@gauchebdo.ch

Publicité
www.gauchebdo.ch/tarifs-publicitaires

Maquette
Solidaridad Graphisme, 1204 Genève

Impression
Pressor, 6, route de Courroux, 2800 Delémont

Parution
Gauchebdo paraît 40 fois par année

Balade artistique en Vallée de Joux

EXPO • «Nature & Industrie» se décline au Sentier sur les bords de l'Orbe en sculptures et photos.

La galerie de l'Essor, propriété de la commune du Chenit, dans la vallée de Joux, propose une exposition hors les murs. Celle-ci, qui part du Centre sportif du Sentier, s'étend sur 3,5 km d'un accès facile. Elle rejoint le canal de l'Orbe, chemine le long de la rivière jusqu'à la tête du lac puis jouxte une zone de marécages protégée.

Promenons-nous...

A son intérêt artistique s'ajoute donc le plaisir d'une belle promenade dans la nature. L'exposition d'œuvres d'art a pour thème «Nature & Industrie». Un sujet particulièrement bien choisi pour cette Vallée de Joux qui cumule activités industrielles, notamment horlogères, zones agricoles, espaces de loisir et nature préservée.

Le visiteur peut acquérir à l'Office du tourisme, sis dans le Centre sportif, une brochure contenant les photographies des 31 œuvres présentées, avec un bref commentaire de chacune des artistes invités.

Chaos, grenouilles et panneaux

Il s'agit de sculptures réalisées à l'aide de divers matériaux, mais aussi de photographies et peintures. Si elles sont de qualité et d'intérêt inégaux, nombreuses sont celles qui témoignent d'une réelle inventivité et d'originalité dans leur conception. Il est bien sûr impossible de les mentionner toutes. Relevons donc un certain nombre d'œuvres diverses qui nous ont fait une forte impression. Mais chaque visiteur fera ses propres choix!

Composée d'acier et de béton, la structure intitulée *Méli-Mélo* de



«Les Eoliennes» (détail) de Christian Chevalley sur fond de fabriques horlogères.

Raoul Thonney, «représente le chaos hors contrôle sur notre planète». En effet, le vent que l'on ne peut dompter fait tourner les cercles dans tous les sens. Catherine Mauron a déposé sur l'eau une énorme pièce en résine acrylique peinte, *Le Batracien sauvé* (VD). Car elle figure la masse des

17'000 batraciens sauvés chaque année de l'écrasement sur nos routes cantonales, lors de la saison des amours qui provoque leur migration vers les étangs.

Nicolas Busslinger a récupéré la barrière de son jardin pour créer *L'Envers du Décor en Vision Accordéon*.

Selon que l'on se place à gauche ou à droite, on y découvre une peinture qui montre un paysage industriel d'usines avec ses cheminées ou une nature vierge. Quant à *Pacific 231* de Michel Hirschy, cette œuvre monumentale faite en acier, aluminium et résine reprend le nom d'une locomotive à

vapeur qui a inspiré le compositeur Arthur Honegger. Denis Roueche a conçu une «forêt» artificielle de sapins à l'aide de panneaux routiers. Elle s'inscrit particulièrement bien dans la thématique générale «Nature & Industrie» de l'exposition.

Déclin automobile et recyclage poétique

Les pièces sont d'esprit et de taille fort différents. Avec *Bang*, Boris Dennler a placé une automobile renversée sur des troncs d'arbre. Laissons la parole à l'artiste: «on pourrait dire que la chute de la voiture (l'agonie du modèle économique actuel) est supportée par les troncs qui symbolisent la nature forte et implacable». Autre œuvre qui en impose, *Fierté* de Dominique Andreae. Cette immense structure de 3560 kilos est constituée de matériaux métalliques de récupération. Elle représente une sorte de montre géante, hommage à la vocation horlogère de la Vallée de Joux. Terminons cette rapide présentation répondant à un choix subjectif par *Vie ultime* de Philippe Perroud et l'Atelier PPP. L'artiste a récupéré un vieux arbre sec. Il en a enrobé le tronc et les branches de métal, en utilisant notamment des cuillères et fourchettes, et l'a orné de formes animales et végétales. Le résultat est vraiment poétique.

Chacun et chacune trouvera donc, à travers ce périple dans une nature méconnue, de quoi stimuler son imagination! ■

Pierre Jeanneret

«Nature & Industrie. Balade artistique au fil de l'Orbe». Le Sentier, jusqu'au 25 octobre. L'accès au parcours est libre.

Un florilège d'art suisse contemporain

EXPO • Le Musée d'art de Pully présente la plus vaste collection d'entreprise du pays. Au menu, conception fluctuante du paysage, espaces bâtis, figuration et abstraction.

La collection d'art rassemblée par la compagnie Helvetia est la plus grande collection d'entreprise en Suisse. Conservée à son siège de Bâle, elle est forte de plus de 2000 œuvres, exécutées par près de 400 artistes. Acquisée depuis les années 1940, elle illustre les principales tendances de l'art moderne helvétique. Le Musée d'art de Pully en présente une sélection, où l'accent a été mis résolument sur l'art contemporain, avec ce qu'il a de plus intéressant... mais parfois aussi d'insignifiant. La démarche est thématique. La première partie est axée sur le paysage.

Mutation du paysage

Aux 18^e et 19^e s., à l'attention des touristes étrangers, la Suisse n'a cessé de mettre en avant ses beautés naturelles, et surtout ses paysages alpins idylliques. Ceux-ci ont fortement contribué à créer une conscience nationale helvétique. Le *Piz Duan*, peint en plein été par Giovanni Giacometti en 1908, en est une belle illustration. Puis la conception du paysage va évoluer. Chez Walter Moeschlin et Myriam Cahn, on n'est plus face à la reproduction d'un site particulier, mais à un paysage imaginaire empreint de surréalisme.

Puis le visiteur est confronté aux abstractions géométriques, toutes de rigueur. En 1929, Max Bill, formé au Bauhaus en Allemagne, s'installe en Suisse et inspire ce nouvel art pictural qui recourt à des formes géométriques simples (carrés, rectangles, cercles). Il sera aussi en 1964 l'architecte du Théâtre de Vidy à Lausanne. Dans les années 1990 et 2000 apparaissent cependant de nouvelles tendances moins puristes et plus subjectives. *Flag* de Philippe Decrauzat (2015),

figure un drapeau sur une surface plane, où un effet de trompe-l'œil donne l'illusion que celui-ci flotte sous l'effet du vent.

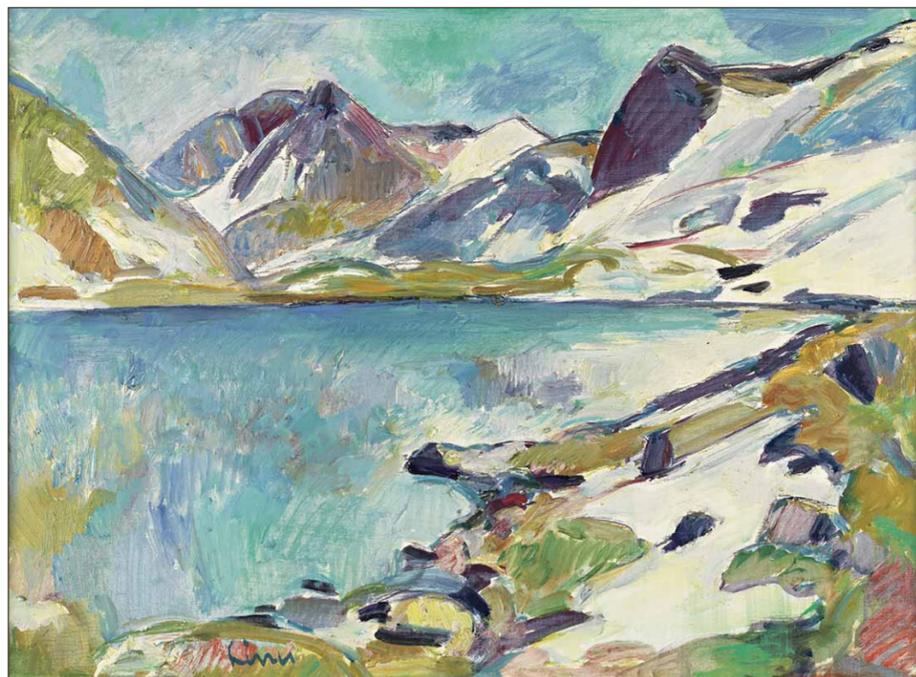
Espaces construits

Une autre salle est consacrée aux espaces construits, représentés en deux dimensions. Il ne faut pas oublier que les œuvres acquises par Helvetia sont destinées à intégrer les espaces de l'entreprise. En 1938, Rudolf Maeglin peint le chantier des bâtiments de la CIBA, conçus dans l'esprit du Bauhaus. Tandis que Monica Studer et Christoph van den Berg, avec *Waiting Zone*, mettent en évidence le caractère froid et anonyme des espaces commerciaux et industriels.

Quant à la représentation de la figure humaine, elle a aussi beaucoup évolué. Au tournant des années 1980, on est à la fin des Trente Glorieuses et des crises sociales et politiques apparaissent à travers le monde. L'art s'en fait l'écho, en représentant des personnages plus ou moins fantasmagoriques, impersonnels, fantomatiques, voire loufoques. Plusieurs œuvres présentes dans l'exposition en témoignent.

Œuvres inédites

Par ailleurs, le Musée d'art de Pully a invité quatre artistes d'outre-Sarine et leur a donné carte blanche. Ils ont créé des œuvres originales, conçues spécialement pour l'exposition. Albrecht Schneider est présent à travers une série de petits formats montrant des paysages mi-figuratifs mi-abstraites. Andriu Deplazes a choisi d'exposer des figures humaines aux tons volontairement criards, voire kitsch. Quant à Beni Bischof, il a conçu une chambre de (post-) ado-



Carl Liner (Jr.) «Flüela», 1985.

lescent où le visiteur est invité à prendre place, au milieu de magazines, casquettes, posters, photographies et autres objets, qui représentent bien l'univers des années 1980-1990.

C'est cependant le travail de Monica Ursina Jäger qui nous a fait la plus forte impression. Sur les murs d'une salle entière, elle a dessiné à l'encre de Chine à la fois des espaces sauvages, avec des troncs de bouleaux empruntant à l'esthétique

japonaise, et des espaces industriels construits. Une série de miroirs donne à cet ensemble un aspect onirique qui n'est pas sans exercer une certaine magie sur le spectateur. En bref, l'exposition permet d'aborder dans un lieu unique les principaux aspects de l'art contemporain en Suisse. ■

Pierre Jeanneret

«Perspectives. La collection d'art Helvetia». Musée d'art de Pully (VD). Jusqu'au 6 décembre 2020.

La vraie vie vécue des Italiens de Suisse

THÉÂTRE • «Les Italiens» est un spectacle conviant au plateau des immigrés ainsi que des fils d'immigrés et un duo de danseuses. Un théâtre visuel et du verbe incarné. Pour décliner des identités entre être et paraître, aspirations et réalités.

Conçu par le tandem Maurizio Furlan (mise en scène) et Claire de Ribaupierre (dramaturgie), *Les Italiens* s'inspire de la forme de l'opéra. L'opus rapatrie aussi fidèlement les paroles et histoires familiales de la classe ouvrière façon atelier de création radiophonique. «Depuis ses débuts, mon travail ne fait que de parler de la mémoire. Celle-ci est en fait - paradoxalement ou non - constituée de disparition et d'oubli. Et ce dernier est un formidable générateur de fictions, de constructions narratives autres et alternatives. L'oubli vient se mêler ainsi à la mémoire. Quelque chose du côté de la vie dans son surgissement même, l'inconnu, le désordre parfois. Il s'agit de faire émerger des choses qui nous ont construits par les mots, les silences, les attitudes corporelles, les images et les chansons de la variété musicale», confie Maurizio Furlan.

A partir de son pays d'origine, du foot et de son vécu, Furlan enfant se rêvait aussi Superman. Dans une fantasmagorie qui doit beaucoup à Fellini, il aime ainsi créer des icônes et des mythes artistiques. Prenez ce trio de retraités immigrés arrivés dans les années 60-65. Ils sont maintenant vêtus en super-héros. Avec combinaisons d'un bleu azur, culottes, capes et chaussettes rouges.

Voyez les soulever la figure allégorique d'Helvetia assise dans une Fiat 500 immaculée. Avec d'autres, les Italiens ont fait et construit ce pays. A la dure. Maltraités, contingentés, exploités comme le montre le statut inique de saisonnier. Ils furent stigmatisés en Suisse dans les années 60, l'initiative Scharzenbach étant évoquée d'une manière étonnante. Mais ils rayonnent aussi d'humaine fraternité et de reconnaissance envers leur pays d'élection et d'accueil. Modestes et dignes, ils égrenent sobrement leurs parcours dans l'hôtellerie, la vente et la chanson notamment.

Documentaire et auto-fiction

Au fil de ce spectacle tendre et poignant, on songe aux narrations éprouvées d'émissions telles que *Les Pieds dans le plat* sur France Culture. Voire *Strip-Tease* au petit écran, À l'origine, ce programme de la RTBF visait à plonger dans le quotidien de personnes aux parcours atypiques. Au final, des moments de vie forts et touchants, loufoques et déroutants.

L'histoire n'étant parfois qu'un éternel recommencement, ces récits-témoignages sont en voie de réapparition dramaturgique et scénique depuis une vingtaine d'années. Nous voici projetés au théâtre qui doit sortir des théâtres conventionnels et autres boîtes noires, allant à la rencontre de non-professionnels. Et retrouver une authenticité que seul le vécu peut transmettre.

On peut citer ici les démarches des Suisses



Des immigrés et retraités italiens tapent le carton autour d'une table, évoquant avec justesse et pertinence leurs souvenirs en compagnie d'autres générations.

Pierre Nydegger et Laure Cellier

Stefan Kaegi - Rimini Protokoll (*Airport Kids*, *Radio Muezzin*, *Best Before...*) et Milo Rau (*Radio Hate*, *Les Procès de Moscou...*). En s'institutionnalisant, ces démarches deviennent des modèles reconnus, populaires excellent à mettre en scène des narrations oscillant entre documentaire et autofiction (apprise par cœur par les performeurs amateurs) à partir d'anonymes traditionnellement invisibilisés.

Effet miroir

Nulle surprise donc à découvrir dans *Les Italiens*, cet homme nous confier être parti de sa terre natale car il y travaillait sans être rémunéré. De son côté, contrainte par une implacable férule patriarcale passant de sa grand-mère à elle, Alexia Casciaro avoue se sentir «étrangère ici, étrangère là-bas». Elle en souffre, étouffant sous le poids archaïque conjugué des peines, interdits et tabous. Comme si la douleur encore et toujours ne trouvait sa langue que féminine.

Face public, la jeune femme évoque en lisière de larmes, sa «nonna» disparue après cinq mois d'un cancer foudroyant. Comme si l'effacement d'une féminité jamais éclose pouvait être son seul linceul, la grand-mère n'ayant eu droit à

une «belle robe» que dans son cercueil.

Dans ces divers lieux et parcours, la pièce parle aux spectateurs comme on le ferait à un ami intime. Ce n'est plus un traité de sociologie voire d'anthropologie sociale. Mais plutôt un petit livre composé d'une série de moments vécus comme on en trouve dans un album de photos de famille. Ne reniant ni les émotions ni le lyrisme populaire (*La Traviata* de Verdi), ce théâtre privilégie l'effet de reconnaissance chez le spectateur. Ceci au miroir de son propre biopic familial.

Un air de Luigi Tenco

D'où épisodiquement le sentiment diffus d'une communauté de vie et ressentis avec ces acteurs amateurs.

L'auteur de ces lignes s'est en effet remémoré que son grand-père maternel, Giuseppe Polastri, était originaire d'Emilie. Artisan cordonnier, il adorait et vénait la Suisse. Le drapeau national lui tenait lieu de couvre-lit. Pareil à tant d'autres, l'homme avait fui la misère de sa terre natale. La chanson d'amour à une Helvetia inquisitrice: *Mi sono innamorato di te*, il aurait pu l'écrire. Sauf que son auteur, Luigi Tenco, lui,

s'est suicidé à 29 ans et dans des circonstances mystérieuses au festival de San Remo en 1967. On y trouve l'ambivalence du sentiment amoureux, parade à la plus haute des solitudes. «Je suis tombé amoureux de toi/Parce que je n'avais rien à faire./Le jour je voulais quelqu'un à rencontrer/La nuit je voulais quelque chose à rêver.»

Luigi Tenco reste incompris. De même la frémissante Alexia Casciaro, qui le chante en clone de Dalida, affichant perruque rousse et robe fourreau étincelante. Ce qui ne doit rien au hasard. Tant le destin tragique du jeune artiste est intimement associé à celui de Dalida qui fut son amoureuse et sa célèbre marraine lors de ce funeste festival. Le travail de diplômé à La Manufacture (Haute Ecole de Théâtre romande) de la jeune danseuse Alexia Casciaro pratiquant les arts martiaux a pour titre dérivé de Brecht, «Qui ne lutte jamais aura tout perdu». Ainsi résumée, l'histoire d'Italiens arrivés et établis en Helvétie retrouve son sens premier. ■

Bertrand Tappolet

Les Italiens. Tournée suisse d'octobre à décembre. Théâtre Le Reflet (Vevey), Benno Besson (Yverdon), Le Passage (Neuchâtel)... Rens. : www.massimo.furlan.com

Le vent se lève prend son envol

REVUE • Le média d'opinion français résolument à gauche publie ses «Cahiers» aux éditions du Cerf.

Quatre bougies et des premiers pas en librairie. Le média d'opinion en ligne *Le vent se lève* (LVSL) publie, en cette rentrée littéraire, ses *Cahiers*, aux éditions du Cerf. Un recueil d'articles, d'entretiens et de notes d'analyse que le site, progressiste tendance populiste, biberonné aux travaux de Chantal Mouffe et Ernesto Laclau, a pu produire depuis sa création, en décembre 2016. D'abord piloté par un petit noyau d'étudiants, le site s'est, depuis, déployé, constitué en association et élargi à environ 500 personnes, contributeurs réguliers ou occasionnels, répartis dans des «cercles LVSL» qui essaient un peu partout en France. C'est à l'essence de ce travail

que rend hommage ce livre-somme, au sommaire duquel on retrouve des articles de vulgarisation des thèses d'Antonio Gramsci – autre grande référence intellectuelle de LVSL –, des billets sur l'échec de la France insoumise après sa percée de 2017, des analyses sur l'irruption des gilets jaunes sur la scène politique, la bascule MeToo, l'Amérique de Trump, la question climatique, l'héritage de la Révolution française...

La part belle aux entretiens-fleuves

Bref, le livre invite à jeter un regard nouveau sur les tumultes et secousses du monde de la fin des années 2010, et à considérer l'ère qu'elles ouvrent pour la décennie qui vient. Sous-

titrés *L'histoire recommence*, dans un pied de nez un peu tardif à Francis Fukuyama et sa *Fin de l'histoire*, les *Cahiers* de LVSL se veulent les témoins «d'un monde qui émerge, alors que la démocratie libérale est en pleine désagrégation, que son hégémonie se délite», explique Antoine Cargoet, fondateur et directeur de la publication du *Vent se lève*. La rédaction s'est construite sur le constat de ces bouleversements, le mouvement des gilets jaunes a particulièrement alimenté notre réflexion». Les *Cahiers* font aussi la part belle à des entretiens-fleuves, d'une vingtaine de pages parfois, au casting desquels on retrouve Jean-Luc Mélenchon, Arnaud Montebourg, l'ex-Podemos

Inigo Errejón ou encore l'ancien chef d'État équatorien Rafael Correa. L'équipe du *Vent se lève* revendique «ce format d'entretien au long cours, avec une approche à la fois politique et biographique de l'interviewé, qui permet de revenir sur son parcours, sa construction idéologique». À mille lieues de l'idée reçue qui veut que les contenus journalistiques sur le Web doivent être nécessairement succincts pour pouvoir être lus sur smartphone entre deux stations de métro. «On donne du temps aux idées, on ne tronque pas, les gens sont en demande de cela», remarque Antoine Cargoet.

L'ouvrage fait autant office de «best of» que de profession de foi

pour ce jeune média numérique, qui veut se tailler une place dans la «bataille culturelle». LVSL a tissé à ce titre des liens avec l'Institut Rousseau, nouveau laboratoire d'idées qui cherche à peser dans le débat universitaire et politique. «Réveiller l'histoire, renouer avec l'idéal de la République sociale, rétablir le souverain qui est le peuple, conjurer le désenchantement et, finalement, réenchâter la politique et le monde», voilà à quoi LVSL veut contribuer. ■

Cyprien Caddeo

Paru dans *L'Humanité*
L'histoire recommence. Les cahiers du Vent se lève, Sous la direction d'Antoine Cargoet et Lenny Benbara, Éditions du Cerf, 326 pages
Site: www.lvsl.fr